



Communiqué de presse du 30 Mars 2017

## **WEBORAMA CONFIRME SON ELIGIBILITE AU PEA PME**

**Conformément au Décret n°2014-283 du 4 mars 2014 pris pour l'application de l'article 70 de la loi de finances, n°2013-1278 du 29 décembre 2013, fixant l'éligibilité des entreprises au PEA PME, la société Weborama confirme son éligibilité au PEA PME pour 2016 sur la base de son dernier exercice comptable.**

**Weborama continue de répondre à l'ensemble des critères d'éligibilité au PEA PME, à savoir moins de 5 000 salariés, d'une part, un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 500 millions d'euros ou un total de bilan inférieur à 2 000 millions d'euros, d'autre part.**

**La dénomination PEA (plan d'épargne en actions)-PME concerne une forme de compte-titres de droit français.**

**Il bénéficie de certains avantages fiscaux pour les résidents français. En pratique, dans le cadre actuel du PEA-PME, l'investisseur capitalisera ses plus-values en totale franchise d'impôts à condition qu'il respecte la détention minimum de cinq ans du PEA-PME.**

**La mise en place du PEA-PME a pour objectif de favoriser l'investissement de l'épargne nationale en actions et de créer un nouvel instrument pour le soutien au financement des PME et ETI.**



Spécialiste des solutions de data marketing, Weborama possède la plus importante base de données comportementale indépendante en Europe, édite différentes technologies parmi lesquelles une DMP et offre des services de data-science aux entreprises « consumer-centric ».

La donnée comportementale Weborama, qui compte 850 millions de profils, est exploitée pour la communication digitale de centaines de marques en Europe. La DMP Weborama Audience Manager, choisie par plusieurs dizaines de grandes entreprises, est également leader parmi les solutions européennes.

Weborama est une entreprise française forte de 220 collaborateurs, cotée sur Alternext, active dans 20 pays à travers huit bureaux en Europe et en Amérique Latine.

[www.weborama.com](http://www.weborama.com)